



**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LA NOMINATION
D'UN PREMIER MINISTRE DE CONSENSUS ET DE LA FORMATION D'UN
NOUVEAU GOUVERNEMENT À MADAGASCAR**

Addis Abéba, le 6 juin 2018 : Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a appris avec satisfaction la nomination d'un Premier ministre de consensus à Madagascar, en la personne de M. Christian Ntsay. Il félicite M. Ntsay pour cette nomination, et lui souhaite plein succès dans sa noble et exigeante mission au service des intérêts supérieurs du peuple malagasy en cette phase cruciale pour le processus démocratique dans le pays.

Le Président de la Commission félicite également les parties prenantes malagasy pour le sens des responsabilités dont elles ont fait la démonstration à travers la signature de l'accord politique qui a notamment permis la réalisation de développements décisifs vers la sortie de crise, dont l'Union africaine se réjouit. Il encourage les parties prenantes malagasy à s'atteler désormais à la préparation du processus électoral dans un environnement consensuel et paisible, ainsi qu'à la poursuite des efforts de développement économique et social de Madagascar.

Le Président de la Commission rend hommage à M. Ramtane Lamamra, Haut Représentant de l'Union africaine, pour son rôle important dans le rapprochement des points de vue des parties et la réalisation des progrès enregistrés vers la sortie de crise. Il rend également hommage aux membres du Groupe international de Soutien à Madagascar (GIS-M) et du corps diplomatique accrédité à Madagascar, qui ont apporté leurs contributions, autour de l'Union africaine, dans les multiples interactions avec les parties concernées.

Le Président de la Commission souligne que cette nouvelle étape qualitative commande que toutes les institutions de la République de Madagascar accomplissent leurs mandats respectifs dans l'harmonie et la conformité à la Constitution. Il met tout particulièrement en évidence la nécessité du fonctionnement normal du Parlement et de la reprise des activités de l'Assemblée nationale dans leur plénitude.

Le Président de la Commission réitère l'engagement de l'Union africaine à continuer d'accompagner Madagascar dans le processus de consolidation des acquis enregistrés dans le cadre de la reconstruction et du développement post-conflit. L'Union africaine ne ménagera aucun effort pour apporter son assistance au processus électoral à Madagascar, en vue de garantir l'organisation, avant la fin de cette année, d'élections présidentielles inclusives, libres, transparentes et crédibles, dont les résultats seront acceptés par toutes les parties et par le peuple malagasy dans son ensemble.

Le Président de la Commission lance un appel aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de Madagascar à l'effet d'apporter leur appui technique et financier au processus électoral de Madagascar.

Le Président de la Commission entend continuer à suivre de près l'évolution de la situation à Madagascar avec la sollicitude qui est due à cet État membre de l'Union africaine et la vigilance qu'appelle l'importance des enjeux de l'étape actuelle de son Histoire.